



Maria Mourani, députée d'Ahuntsic

Porte-parole en matière de Patrimoine
Bloc Québécois



Montréal, le 24 janvier 2008

M. Lynton Ronald Wilson, O.C.
Groupe d'études sur les politiques en matière de concurrence
280, rue Albert, 10^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Monsieur,

Le Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence que vous présidez a été invité à examiner les restrictions prévues actuellement à la propriété étrangère et canadienne dans certains secteurs, notamment les industries culturelles et la télédiffusion.

« *Au début de la radiodiffusion, le Canada était vraiment menacé d'annexion culturelle par les États-Unis. Les mesures prises à l'égard de la radiodiffusion par des gouvernements émanant de tous les partis ont permis au pays de conserver son identité culturelle.*^[1] », pouvait-on lire il y a plus d'un demi-siècle dans le rapport de la commission Massey.

« *Dès 1929, alors que la radio régnait seule sur la galaxie Fessenden, Sir John Aird alertait le gouvernement : le Canada était en passe de devenir à brève échéance un simple satellite de la radiodiffusion américaine.*^[2] », nous rappelait en 1986 le rapport Caplan-Sauvageau.

Les risques tant pour l'identité canadienne que pour l'identité québécoise ne doivent pas être minimisés. Une attitude de laisser-faire à l'égard de la propriété étrangère des industries culturelles aurait des effets catastrophiques sur la culture québécoise déjà fragile de par sa situation minoritaire sur ce continent anglophone.

A titre de porte-parole du Bloc Québécois en matière de patrimoine, je vous demande instamment de tenir compte de la situation culturelle particulière du Québec et de ne pas poser d'acte qui pourrait encourager la mise en vente, à des intérêts étrangers, de l'identité québécoise.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Wilson, l'assurance de ma considération distinguée.

Maria Mourani,
Députée d'Ahuntsic
Porte-parole du Bloc québécois en matière de patrimoine

¹ Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada, 1949. Page 327.

² Rapport du groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion, septembre 1986, page 745.

